

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE (A.D.E.A.)

**ÉTUDE PROSPECTIVE / BILAN DE L'ÉDUCATION
EN AFRIQUE**

LE CAS DU MALI

- **Le Défi de l'Accès à l'Éducation: Expérience des Ecoles Communautaires**
- **Le Défi de la Qualité de l'Éducation: Expérience de la Pédagogie
Convergente de l'Enseignement des
Langues Nationales et du Français**

**Dr Mamadou Mana KONATE
Pathé TAMBOURA**

Juin 1999

SOMMAIRE

I. La Structuration du Système Educatif Malien

- | | |
|---|--------|
| 1.1. L'Education de Base | Page 1 |
| 1.2. Les Enseignements Secondaire et Supérieur | page 2 |
| 1.3. Les Défis majeurs du Système Educatif Malien | page 3 |

II. Les Expériences des Ecoles Communautaires et de la Pédagogie Convergente

- | | |
|---|---------|
| 2.1 Le Défi de l'Accès à l'Education: l'Expérience des Ecoles Communautaires | page 5 |
| 2.2. Le Défi de la Qualité de l'Education: l'Expérience de la Pédagogie Convergente de l'Enseignement des Langues Nationales et du Français | page 10 |

ANNEXES: Tableaux récapitulatifs des expériences:

1. Les écoles communautaires
2. La Pédagogie Convergente de l'Enseignement des Langues Nationales et du Français.

INTRODUCTION:

La présente étude de cas est un répertoire où l'on décrit la structure du système éducatif, examine et fait une revue critique de certaines activités novatrices réalisées, au cours des dix dernières années en guise de solutions aux difficultés que rencontre l'éducation malienne. Les démarches et les stratégies des réalisations les plus marquantes dans les domaines de l'accès et de la qualité sont décrites, analysées et commentées dans le but de tirer des enseignements qui pourront être partagés par d'autres pays.

1/ LA STRUCTURATION DU SYSTEME EDUCATIF MALIEN

Au Mali, le système éducatif est structuré de la façon suivante:

- l'Education de Base
- les Enseignements Secondaire et Supérieur

1.1 L'Education de Base

a) Le Formel: Il comprend

* l'Education Préscolaire et Spéciale avec respectivement un taux de 1,69% pour les filles et de 1,80% pour les Garçons, soit un total de 1,74% pour l'ensemble du pays au titre de l'année scolaire 1997-1998.

Le nombre total d'enfants scolarisés à ce niveau au titre de l'année scolaire 1997-1998 était de 23548 élèves dont 11920 garçons et 11638 filles.

* L'Enseignement Fondamental: Il comprend deux (2) cycles à savoir le premier cycle et le second cycle:

- le premier cycle comptait, au titre de l'année scolaire 1997-1998 un effectif de 862874 élèves (y compris ceux des medersas) dont 512344 garçons pour 350330 filles. C'est un cycle de 6 ans, sanctionné par le Certificat de fin d'Etude du premier cycle de l'Enseignement Fondamental (CFEPCEF). Le taux brut de scolarisation est de 50,01% pour l'ensemble du pays dont 59,90% pour les garçons et 40,30% pour les filles;

- Le second cycle quant à lui comptait au titre de l'année scolaire 1997-1998, un effectif de 124.820 élèves (y compris ceux des médersa) dont 82192 garçons pour 42.628 filles.

Ce cycle qui est de 3 ans est sanctionné par le Diplôme d'Etudes Fondamentales (D.E.F). Le taux brut de scolarisation est de 17,90% dont 23,40% pour les garçons et 12,30% pour les filles.

* Enseignement Normal: Il comprend les Instituts Pédagogiques d'Enseignement Général (IPEG) et les Ecoles Normales Secondaires (ENSEC).

Au titre de l'année scolaire 1997-1998, les effectifs dans les Ecoles Normales et les Instituts Pédagogiques s'élevaient à 1546 élèves-maîtres dont 1032 garçons et 494 filles.

b) Le Non Formel: Il comprend:

L'Alphabétisation Fonctionnelle: pour l'ensemble du pays et au titre de l'année scolaire 1997-1998, le taux d'alphabétisation était de 29,10% dont 48,30% pour les hommes et 12,10% pour les femmes. La population alphabétisée âgée de 15 à 45 ans est de 1.205.905 dont 940.077 hommes pour 265.828 femmes et le nombre de Centres d'Alphabétisation était de 7.000 en 1997.

* Les Centre d'Education pour le Développement (C.E.D): Au nombre de 202, ils comptaient un effectif global de 5.955 élèves dont 3284 garçons et 2.671 filles. Notons que ces C.E.D sont réalisés avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers suivants: ACODEP, Plan International, UTAH Alliance.

1.2. Les Enseignements Secondaire et Supérieur:

a) Les Enseignements Secondaires: Au Mali, l'Enseignement Secondaire compte deux (2) ordres qui sont: l'Enseignement Secondaire Général et l'Enseignement Technique et Professionnel.

* L'Enseignement Secondaire Général compte un cycle de 3 ans sanctionné par un Baccalauréat unique.

Au titre de l'année scolaire 1997-1998, on dénombrait un effectif global de 41.552 élèves à ce niveau dont 28.920 garçons et 12.632 filles. Le taux brut de scolarisation est de 6,40% pour l'ensemble du pays dont 8,90% pour les garçons et 3,90% pour les filles.

* L'Enseignement Technique et Professionnel comptait un effectif global de 20.191 élèves au titre de l'année scolaire 1997-1998 dont 13.485 garçons et 6.706 filles répartis entre des cycles de 2, 3 ou 4 ans sanctionnés soit par le Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP), soit par le Baccalauréat Technique ou le Brevet de Technicien (BT). Le taux brut de scolarisation est de 2,40% pour l'ensemble du pays dont 3,20% pour les garçons et 1,60% pour les filles.

b) Enseignement Supérieur: Cet ordre d'Enseignement comprend:

- * l'Université et ses Facultés;
- * les Grandes Ecoles de Formation Professionnelle;
- * l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA).

Au titre de l'année scolaire 1997-1998, l'Université et les grandes écoles de formation professionnelle du Mali comptaient un effectif de 13.847 étudiants dont 11.085 garçons et 2.762 filles. Le taux brut de scolarisation est de 2,10% pour l'ensemble du pays dont 3,40% pour les garçons et 0,80% pour les filles.

1.3. Les défis majeurs du système éducatif malien :

A l'instar des systèmes éducatifs de la sous- région, le système éducatif malien est confronté, depuis plusieurs années, à beaucoup de difficultés et contraintes et cela en dépit des efforts énormes fournis par les différentes autorités du pays et surtout celle de la III République.

Parmi les défis majeurs, nous pouvons citer:

- le faible taux de scolarisation et les disparités entre les régions et les sexes;
- la faiblesse de la qualité de l'éducation liée entre autres, au manque notoire de manuels scolaires et de matériel didactique, à l'insuffisance de la formation initiale et continue des enseignants.;
- la déficiente et l'insuffisance des capacités d'accueil;
- la forte concentration des compétences techniques et des moyens matériels au

détriment des niveaux opérationnels déconcentrés.

La recherche de solution à ces différents problèmes et contraintes a conduit les autorités à travers l'administration scolaire, à proposer des alternatives et/ou à introduire des innovations dans le système éducatif, avec plus ou moins de succès, selon les cas.

Parmi les différentes réalisations qui ont marqué le système éducatif malien, nous pouvons citer:

* Au titre de l'accès à l'éducation: la multiplication des écoles publiques, la réalisation et réhabilitation d'infrastructures scolaires, l'augmentation du nombre des écoles privées, la création des écoles communautaires, l'application de la double vacation et de la double division.

* Au titre de l'amélioration de la qualité de l'éducation: l'introduction de la Pédagogie Convergente, l'utilisation des techniques d'enseignement des grands groupes, du Langage par le dialogue, de nouvelles méthodes de lecture/écriture et de calcul etc.

* Au titre du renforcement des capacités: en plus des innovations relatives à l'accès, nous pouvons ajouter l'exemple de création des écoles à cantines dans les zones défavorisées, le recrutement des vacataires et des volontaires de l'Education et leur formation pédagogique, l'appui aux communautés, associations de parents d'élèves (APE) et associations villageoises pour leur forte implication dans la gestion des écoles, l'analyse des problèmes de l'éducation et la recherche de solutions appropriées.

De toutes ces innovations et réalisations faites pour répondre aux différents problèmes et contraintes posés au système éducatif malien, deux expériences ont retenu notre attention.

Ce sont: l'expérience des écoles communautaires pour répondre au défi de l'accès et celle de la Pédagogie Convergente pour aider à relever le défi de la qualité de l'éducation. Ce sont là deux expériences que nous proposons dans le cadre de l'exercice que l'ADEA a initié avec le Ministère de l'Education de Base.

II Les expériences des écoles communautaires et de Pédagogie Convergente

2.1. Le défi de l'accès à l'éducation

a) Qu'entend-on par écoles communautaires?

Introduites au Mali en Juillet 1994, les écoles communautaires sont aux termes de la loi , des écoles privées à but humanitaire, créées et gérées par des communautés rurales ou urbaines, des associations ou des corporations, pour permettre au maximum d'enfants d'accéder à un minimum de d'éducation..

Les écoles communautaires appartiennent à des communautés ou à des groupes organisés.

Elles offrent aux enfants l'avantage d'étudier auprès de leurs parents, qui peuvent ainsi s'impliquer davantage dans leur éducation tout en leur évitant les désagréments que connaissent leurs camarades qui sont obligés de se déplacer de villages en villages (sur des dizaines de kilomètres souvent) pour pouvoir étudier.

Ce modèle d'école se fonde sur les postulats suivants:

- avec la sensibilisation et une formation adéquate, chaque communauté peut générer en son sein des ressources humaines et financières nécessaires pour assurer une très bonne éducation primaire à ses propres enfants;
- les communautés sont capables de s'organiser autour des activités d'intérêt commun et de mobiliser toutes les ressources (humaines, financières et matérielles) disponibles, pourvu qu'elles soient convaincues et adhèrent à l'action entreprise;
- le climat de politique nationale au Mali se prête à une décentralisation de l'éducation et favorise de bons rapports de collaboration entre gouvernement, ONG et communautés.

b) *La structuration et fonctionnement des écoles communautaires:*

Propriétés des communautés qui les ont créés, les écoles communautaires sont gérées au nom de celles-ci par des hommes et des femmes choisis en raison de leur compétence, leur sérieux et leur disponibilité. Les personnes chargées de la gestion des écoles communautaires constituent les membres de ce qu'on appelle les **comités de gestion**. Le comité de gestion peut être aussi une association de parents d'élèves (APE). Les membres dudit comité sont désignés ou élus et ils mettent en place un bureau avec mission précise et un mandat dont la durée est fixée d'un commun accord.

Les membres de la communauté qui créent une école, construisent les bâtiments, les équipent, recrutent les élèves et les enseignants. Ils payent ces derniers sur fonds propres ou en partenariat avec les organisations non gouvernementales (ONG). Reconnue d'utilité publique, l'école communautaire reçoit une subvention du budget communal. Le suivi et le contrôle pédagogiques sont assurés par les services de l'Etat à travers les Inspections d'Enseignement Fondamental dont relèvent lesdites écoles.

c) *Les raisons de la création des écoles communautaires*

Dans les pays africains d'une façon générale, et ceux au Sud du Sahara en particulier, les systèmes éducatifs partagent en commun un certain nombre de problèmes parmi lesquels nous pouvons citer celui de la forte demande par rapport à l'offre d'éducation. Dans nos pays en effet, des centaines de milliers sinon des millions d'enfants en âge d'aller à l'école frappent désespérément à la porte sans pouvoir bénéficier de ce droit reconnu cependant à tous les enfants du monde à savoir, celui de s'instruire.

Face à ce problème, différentes solutions ont été proposées comme l'application extensive de la double vacation, l'utilisation de la pédagogie des grands groupes, la double division et le redéploiement des maîtres.

Si ces différentes expériences ont eu des effets positifs, elles n'ont pas cependant permis de résoudre totalement le problème posé.

La volonté de la III^e République d'élargir la base de la pyramide scolaire a nécessité l'application d'autres mesures complémentaires dont entre autres l'introduction du système des écoles communautaires.

Ainsi, pour répondre à la très forte demande en matière de scolarisation et accroître de manière significative le taux d'accès à l'éducation et le taux de scolarisation, il a été initié des actions visant à créer des écoles de proximité, conçues réalisées et gérées par les communautés elles-mêmes.

Cette volonté des communautés de s'investir dans l'école a trouvé des échos favorables auprès des partenaires techniques et financiers. C'est ainsi que, pour aider à élargir la base de la pyramide scolaire, les organisations non gouvernementales dont entre autres "WORLD EDUCATION " et "SAVE THE CHILDREN" se sont engagées à soutenir l'expérience des écoles communautaires, comme pour dire qu' "il ne sert à rien de maudire l'obscurité quand on peut produire de la lumière".

Dans les 777 écoles communautaires, dites écoles du village, "Save the children" en liaison avec des ONG partenaires (Région de Sikasso) intervient dans la formation des maîtres, le développement du matériel didactique, le suivi, l'encadrement, la confection de la toiture des bâtiments et l'équipement des écoles.

Dans les 505 écoles communautaires, l'intervention de "World Education" et des ONG partenaires se situe dans le cadre du renforcement de la politique de promotion d'un système d'éducation de base pour tous adapté aux réalités économiques, sociales et culturelles du Mali à travers un appui aux Associations des Parents d'Elèves (APE).

L'appui aux APE a permis aux communautés de construire 984 salles de classes, d'ouvrir 340 écoles, de recruter et former 352 enseignants. Grâce à cette intervention, 27348 ont pu avoir accès à l'éducation en 1997-1998, le taux de scolarisation a pu être augmenté de 10% dans la région de Koulikoro et de 0,9% dans le district de Bamako. Le programme a également assuré la formation de 340 bureaux APE.

d) Les manifestations concrètes de la réussite.

Les écoles communautaires sont aujourd'hui réparties sur toute l'étendue de la République du Mali. Ainsi, de 1994 à nos jours un très grand nombre d'enfants a pu avoir accès à l'éducation. Pour l'année scolaire 1997-1998 ces écoles comptaient un effectif de 83.360 élèves pour 48143 garçons et 30.137 filles participant ainsi de façon significative au relèvement du taux général de scolarisation dans le pays.

Au titre de l'année scolaire 1998-1999 on dénombre au Mali, 1.369 écoles communautaires réalisées soit par les communautés villageoises elles-mêmes, soit avec le concours des partenaires techniques et financiers comme Save the Children (USA, UK), Africare, World Education, la CAEF (Cellule d'Appui à l'Enseignement Fondamental), GTZ etc.

Le tableau ci-dessous, donne une image complète des effectifs et de la répartition géographique des élèves des écoles communautaires pour l'année scolaire 1997-1998.

Régions	Nombre d'écoles	Effectifs		
		Garçons	Filles	Total
Kayes	17	919	625	1544
Koulikoro	256	10053	2660	12713
Sikasso	69	4117	1279	5396
Ségou	133	7273	1629	8902
Mopti	43	1172	793	1965
Tombouctou	5	182	129	311
Gao	38	1444	1284	2728
Kidal				
Bamako	30	2065	1731	3796
Ecoles de Save	777	24220	21785	46005
Total Pays	1369	51445	31915	83360

Les enquêtes menées au niveau des écoles communautaires ont révélé que ce type d'école occupe une place très importante dans le système éducatif.

Par ailleurs, les communautés concernées en ont une très bonne perception. Au niveau des différents villages en effet, les motifs de satisfaction sont nombreux. Ce sont entre autres:

- l'émergence de lettrés là où il n'y en avait pas;
- l'augmentation du nombre de lettrés là où il y en avait;
- l'allègement de la dépendance vis à vis de l'extérieur dans plusieurs domaines;
- la capacité offerte de gérer les affaires par les associations villageoises elles-mêmes;
- l'existence et l'amélioration de l'autodiscipline en matière d'hygiène individuelle et collective;
- la possibilité offerte aux enfants de faire leurs études au village;
- la possibilité de plus en plus accrue de lire et de rédiger les correspondances dans les villages;
- le relèvement du taux brut de scolarisation tant au niveau local que régional.

L'une des raisons du succès rencontré par l'expérience des écoles communautaires est la motivation réelle des communautés qui se sentent beaucoup plus proches de l'école qui est le fruit de leur initiative et détermination.

Ainsi les populations, en créant, finançant et gérant les écoles se sentent beaucoup plus concernées parce qu'elles sont "leurs choses".

e) *Les insuffisances de l'expérience des écoles communautaires*

Malgré les résultats satisfaisants enregistrés, l'expérience des écoles communautaires rencontre aujourd'hui quelques difficultés réelles et pour lesquelles il est urgent de trouver des solutions appropriées.

Au nombre de ces difficultés nous pouvons citer:

- le problème de niveau de recrutement des enseignants. Il arrive souvent de rencontrer dans certains villages des néo-alphabètes ou des élèves recalés de l'examen d'entrée en 7^e année recrutés comme enseignants. Une telle pratique a pour conséquence directe de déprécier l'école et d'influer négativement sur la qualité de l'enseignement dispensé;
- l'insuffisance de matériel didactique;
- le problème de définition des tâches et l'acceptation des rôles;
- le problème de soutenabilité à long terme des écoles communautaires;
- le problème de renforcement des capacités;

- le problème lié à l'établissement des passerelles entre les écoles communautaires et les écoles publiques.

La formation dans les écoles communautaires étant initialement prévue pour une durée maximum de 4 ans, les élèves qui en sont issus devraient poursuivre leurs études dans les écoles publiques. Mais malheureusement, il n'existe pas de dispositions pratiques précises permettant à ces élèves des écoles communautaires qui ont reçu une formation basée sur des programmes adaptés à leur milieu d'origine, de passer dans les écoles publiques où il existe d'autres approches.

Tous ces problèmes auxquels les communautés sont confrontées font que certaines d'entre elles adressent des demandes officielles aux autorités scolaires pour la transformation de leurs écoles communautaires en écoles publiques.

Mais face à ces difficultés qui risquent de compromettre cette expérience aux acquis certains, les autorités s'organisent pour mener une réflexion approfondie afin d'apporter des solutions de sortie de crise. C'est ainsi que des séminaires et des ateliers de formation pour la gestion des écoles communautaires et la sensibilisation des communautés sont en vue.

f) *Les leçons à tirer et les acquis à partager:*

De l'expérience des écoles communautaires, on peut retenir:

- qu'elles permettent l'élargissement de la base de la pyramide scolaire;
- qu'elles contribuent efficacement à la responsabilisation des communautés;
- enfin, que l'expérience de gestion participative de l'école ainsi créée peut servir nos Etats qui, dans leur grande majorité, sont engagés dans les processus de décentralisation, lequel implique non seulement un transfert de ressources aux communautés, mais aussi et surtout un transfert de compétence et de responsabilité.

2.2. Le défi de la qualité de l'éducation: l'expérience de la Pédagogie convergente et l'enseignement des langues nationales et du français.

a) *Définition et fonctionnement de la Pédagogie Convergente:*
Méthode active de l'apprentissage des langues, la pédagogie convergente est fondée sur le principe d'amener les élèves à une véritable appropriation de la

langue maternelle et les inciter ensuite à suivre le même cheminement pour l'acquisition d'autres langues.

Les écoles à Pédagogie Convergente sont celles dans lesquelles au cours des 3 premières années, la langue maternelle est à la fois matière et médium d'enseignement. Le français est introduit en 2ème année sous forme d'expression orale et de bain de langage. Le français est enseigné concomitamment avec la langue maternelle à partir de la 3ème année.

En 4ème année, l'élève évolue vers un bilinguisme fonctionnel. Elle est une pédagogie axée sur l'apprenant et sur la communication. C'est une pédagogie de l'éveil et de la sensibilité qui s'appuie sur les rythmes corporels et musicaux. Elle est également une pédagogie de stimulation, de l'imagination et de la créativité au moyen de la dramatisation du conte, du dessin, du bricolage; elle aussi une pédagogie du développement de l'autonomie et de la responsabilité en tenant compte des différentes situations d'apprentissage (individuellement et par groupe).

Elle est une méthode active d'apprentissage des langues qui est une synthèse originale des courants modernes en psycholinguistique, psychopédagogie, en anthropologie et neuropédagogie.

Introduite dans le système éducatif sous forme expérimentale au niveau de l'Education de Base en 1987, la Pédagogie Convergente dans son application donne la priorité à la langue de l'enfant car les résultats des recherches récentes sur la compréhension, la structure cognitive et la perception ont prouvé que les premiers apprentissages pratiques de la communication, construction et des cours d'appropriation de l'écrit et d'ouverture aux sciences se font plus facilement dans cette langue.

b) *Les raisons de l'introduction de la Pédagogie Convergente:* avant l'introduction de la Pédagogie Convergente, on assistait sur le plan de la qualité de l'éducation, à une baisse constante et inquiétante du niveau général des élèves.

Les différents indicateurs de performance étaient les suivants:

- taux de promotion **55,9%**;
- taux de redoublement **28,8%**;
- taux d'abandon **15,6%**.

Face à ces différents constats, des mesures ont été prises, il s'agit entre autres, des allègements au niveau des programmes et des horaires. A partir des années 1990, des stages de formation en cascade ont été organisés, parmi

lesquels ceux du langage par le dialogue, des objectifs pédagogiques opérationnels (OPO) etc.

Toutes ces mesures devraient aider à améliorer la qualité de l'éducation. Si des résultats positifs ont été enregistrés, il restait que le relèvement du niveau des élèves et l'amélioration de la qualité de l'éducation demandaient que d'autres solutions soient trouvées et d'autres expériences tentées. L'une de ces expériences a été donc la Pédagogie Convergente et l'enseignement des langues nationales et du français.

c) Les manifestations concrètes de la réussite:

L'application de la Pédagogie Convergente qui concerne aujourd'hui 38.755 élèves du premier cycle de l'Enseignement Fondamental et qui touche 8 langues nationales du pays, a permis d'atteindre les résultats appréciés par tous.

En 1993, les élèves de la 6ème année des classes de Pédagogie Convergente ont été soumis à une évaluation externe dont les épreuves en français ont été élaborés par une équipe de l'Université de Mont Hainaut (Belgique) et à une évaluation interne en langue nationale dont les épreuves ont été préparés par l'Institut Pédagogique National (IPN) du Mali.

L'évaluation externe qui avait pour objectif de mesurer le niveau de développement de la maîtrise du français, langue seconde, a donné les résultats suivants:

Les points forts des élèves.

En langue orale:

- compréhension très correcte d'une information relative à leur vie courante exprimée oralement (**6,6/10**);
- discours orale intelligible (**1,67/3**);
- une bonne prononciation (**1,20/3**).

En langue écrite:

- bonne compréhension d'un texte anecdotique, bonne sélection de la réponse correcte dans un ensemble de choix proposés (**4,44/5**);
- bonne orthographe grammaticale, quand il s'agit de surmonter des difficultés ponctuelles de niveau élémentaire (**13,11/15**);
- orthographe courante satisfaisante dans le compte rendu (**1,18/2**);
- rédaction satisfaisante d'un texte libre dont la structure est suggérée (**6/10**).

En conclusion, il apparaît que les élèves sont capables de réaliser des performances correctes dans la réception et la production du français seconde langue quand il s'agit de sujets en rapport avec leur vie quotidienne. La

réception et la production en langue orale sont nettement meilleures que celles en langues écrites.

La deuxième évaluation conduite par l'IPN, relève que "les objectifs" d'enseignement en langue maternelle sont atteints de manière très satisfaisante.

En Bamanankan, 95% des élèves ont atteint les objectifs de la classe de 6ème année dans les différentes épreuves.

En résumé, les résultats des deux évaluations montrent:

- 95% de réussite en langue maternelle;
- 50% de réussite en français.

Il est également intéressant de présenter à titre comparatif, les résultats d'une étude sur la réussite dans les écoles classiques (où le français est langue d'enseignement dès la première année, la langue maternelle n'y étant pas enseignée) et les écoles appliquant la pédagogie convergente. Il ressort de l'étude que 73% sur 51 élèves de la pédagogie convergente ont réussi à leur examen d'entrée en 7ème année fondamentale contre 14% sur 24 élèves des écoles classiques.

Ces résultats ne suffisent pas pour confirmer éloquemment la supériorité des élèves dont les écoles appliquent la pédagogie convergente par rapport à ceux des écoles classiques.

Ces résultats ne suffisent pas pour confirmer éloquemment la supériorité des élèves dont les écoles appliquent la pédagogie convergente par rapport à ceux des écoles classiques.

Par ailleurs, une autre évaluation menée en pays dogon sur les élèves de 3ème année des écoles classiques et ceux des écoles à pédagogie convergente par en français et en mathématiques a donné les résultats suivants:

Taux de réussite en français:

- 48,7% des élèves des écoles appliquant la pédagogie convergente;
- 39,5% des élèves des écoles classiques.

Moyenne de groupe:

- 102,31 points pour les élèves de la pédagogie convergente (PC);
- 35,7% points pour les écoles classiques.

De façon générale, on constate une avance en français et en mathématiques des élèves des écoles appliquant la pédagogie convergente sur leurs homologues des écoles classiques;

Par ailleurs, la volonté d'apprendre, le sens de la collaboration et de la responsabilité et une meilleure connaissance de soi et des autres, sont constatés

chez les élèves de la PC. Ce changement de comportement se ressent même au niveau de la famille où l'enfant n'hésite pas, si l'occasion se présente, à faire des suggestions à ses aînés.

L'application de la pédagogie convergente a permis en outre:

- de mettre en évidence l'importance de la langue maternelle dans le processus d'enseignement et d'apprentissage ;
- de favoriser une transmutation "naturelle" vers le français en développant une "convergence "des comportements, des attitudes et aptitudes pour l'apprentissage des deux langues;
- de mettre en oeuvre une pédagogie cohérente et fonctionnelle en évitant le cloisonnement des disciplines.

Les acquis de la PC peuvent s'expliquer par un certain nombre de faits:

- la langue maternelle utilisée en priorité ne dépayse pas l'enfant et ne le coupe pas de son milieu;
- la méthode active qui remplace la méthode frontale laisse à l'enfant l'initiative et lui permet de devenir ainsi l'acteur principal dans l'acquisition de son savoir, de son savoir faire et de son savoir être;
- le maître qui devient facilitateur a plus de facilité à suivre et à apprécier les performances de l'élève.

Les stratégies mises en oeuvre pour aboutir à ces différents résultats sont:

- la sensibilisation des communautés et des partenaires;
- la sensibilisation et la formation des maîtres;
- la production et l'approvisionnement en matériel didactique approprié;
- l'utilisation de la pédagogie active centrée sur l'apprenant à travers le dialogue, le discours oral, écrit, la lecture fonctionnelle, expressive et les techniques d'expression et de communication etc.

d) Les insuffisances de l'expérience de la pédagogie convergente:

Malgré, l'expérience de la pédagogie Convergente en relation avec le CLAVER, une Institution spécialisée dans la résolution des problèmes du genre avec l'appui de l'ACCT et de l'OCED, on a constaté chez les élèves des classes à Pédagogie Convergente certaines faiblesses:

Points faibles des élèves:

En compte rendu oral et écrit

- le repérage et l'expression de l'idée principale devraient être améliorés (1,31/3 et 1,33/3);

- Peu d'idées complémentaires sont exprimées par écrit (2,65/12), il y en a davantage lorsqu'elles sont exprimées oralement et lorsque le repérage a été guidé.

En expression écrite:

- la maîtrise du langage n'est pas tout à fait satisfaisante dans le texte libre (1,39/3) et dans le compte rendu écrit (1,41/3);
- l'expression de réponses précises à des questions ouvertes est nettement insuffisante.

Pour ce qui est de la mise en oeuvre de l'expérimentation elle-même, elle présente des difficultés de plusieurs ordres:

Langues:

- le choix de la langue d'enseignement pose souvent des problèmes surtout dans les milieux multilingues ne disposant que d'une école.

Maîtres:

- les maîtres sont souvent en nombre insuffisant pour certaines langues et leur redéploiement pose problème. Il n'est pas rare de voir des maîtres choisis pour enseigner des langues qu'ils parlent à peine.

Elaboration, production et distribution du matériel didactique

Quelques difficultés se situent surtout au niveau de l'illustration, de la production et de la distribution. Elles sont:

- insuffisance de la formation des illustrateurs aux techniques modernes;
- état vétuste des imprimeries d'Etat (DNAFLA, IPN);
- mauvaise organisation du réseau de distribution du matériel didactique.

Face aux insuffisances constatées, des dispositions concrètes ont été prises:

- la formation et le perfectionnement des maîtres;
- la tenue annuelle de l'atelier d'élaboration et de production de matériel didactique;
- la recommandation faite aux maîtres d'accorder plus d'attention à la compréhension de l'écrit.

e) Les leçons à tirer et les acquis à partager:

Le rapport de synthèse produit en 1998 sur les différentes missions de suivi des écoles à Pédagogie Convergente fait ressortir que cette Pédagogie est un facteur favorable à tous les apprentissages notamment à celui des langues nationales.

En outre, la Pédagogie Convergente facilite l'apprentissage de secondes langues pour les élèves qui évoluent dans les classes qui la pratiquent. L'expérience de la Pédagogie Convergente, du fait de la place et du rôle qu'elle accorde aux langues nationales, instruments d'ancrage culturel et social de l'enfant et des résultats qualitatifs importants qu'elle permet d'atteindre, mérite d'être connue et partagée.

f) Raisons de la Réussite

La mise en oeuvre de cette innovation a été effectivement soutenue par une réelle volonté politique. En plus de cette volonté, le succès relatif de cette innovation pédagogique s'explique par la prise en compte d'un certain nombre de paramètres à savoir:

- 1- la sensibilisation et l'adhésion des partenaires et des acteurs de l'école;
- 2- le choix judicieux des langues nationales en fonction de:
 - l'instrumentalisation en terminologies riches et variées prenant en compte les notions académiques et scientifiques;
 - l'existence de lexique de base, de syllabus et de lexique spécialisé;
 - l'apport pédagogique de la langue maternelle, lorsque celle-ci est communément parlée par les enfants de la localité où l'école est implantée;
 - le choix territorial de la langue qui est communément la plus parlée par l'ensemble des enfants.

Il faut ajouter également:

- l'existence et la disponibilité de maîtres locuteurs des langues utilisées, à l'issue de l'inventaire et / ou dans le répertoire du potentiel linguistique des maîtres de la localité ciblée ;
- . la formation des maîtres à la transcription des langues;
- la formation et l'information des maîtres à l'innovation pédagogique initiée;
- la formation des maîtres à la conception, l'élaboration de matériels didactiques appropriés;
- la production des manuels scolaires adaptés, de qualité et en nombre suffisant avec le ratio d'un livre par élève et par discipline et d'un guide par maître.

Par ailleurs on peut ajouter:

- l'adoption de stratégies d'apprentissage basées sur le vécu et l'expérience personnelle de l'enfant;
- l'adoption de stratégies d'enseignement qui favorise l'éveil de la sensibilité chez l'enfant, la capacité de communication et celle de s'exprimer avec aisance, de développement de son autonomie, de sa créativité et de son esprit d'initiative et l'enlèvement de l'enfant de ses complexes et sa plus grande socialisation.

Coûts de l'Innovation:

La mise en oeuvre de cette innovation pédagogique a nécessité un coût. Elle a également bénéficié de la contribution des partenaires financiers.

Le coût total de cette innovation du démarrage en 1995 à 1999 s'élève à **768 547 000 francs CFA** et se compose de :

- coût de formation des maîtres: **519 600 000 francs CFA**;
- coût de l'élaboration du matériel didactique: **200 000 000 francs CFA**;
- coût de production des manuels scolaires: **48 947 000 francs CFA**.

PRESENTATION D'ETUDE DE CAS, LE MALI: L'EXPERIENCE DE LA PEDAGOGIE CONVERGENTE

Réussite ou avancée		Résultats	Manifestations concrètes	Analyse: raisons majeures	Leçons tirées
Titre	Description				
Pédagogie Convergente	<p>Situation avant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - faiblesse de la qualité de l'éducation; - apprentissage difficile du français par la plupart des enfants. <p>Après le démarrage:</p> <ul style="list-style-type: none"> - transition naturelle vers le français. <p>Objectif:</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer un bilinguisme fonctionnel; - améliorer le taux de promotion interne de l'enseignement fondamental. 	<ul style="list-style-type: none"> - améliore la qualité de l'éducation: - facilite l'apprentissage; - favorise la capacité de communication et celle de s'exprimer avec aisance; - développe l'autonomie, la créativité et l'esprit d'initiative de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - ancrage social et culturel de l'enfant dans son milieu; - éveil de l'enfant; - soif d'apprendre chez l'enfant; - autonomie dans les apprentissages; - participation des parents à la vie de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation de langue maternelle; - apprentissage basée sur le vécu et l'expérience personnelle de l'enfant; - l'école devient un prolongement de la famille; - les méthodes utilisées enlèvent l'enfant de ses complexes et contribuent à une plus grande socialisation; - une grande disponibilité pour les apprentissages; - sensibilisation des partenaires et acteurs de l'école; - disponibilité de manuels scolaires et de matériel didactique adéquats et en nombre suffisant. 	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter dans l'apprentissage de langue seconde; - instruments d'ancrage social et culturel de l'enfant.

PRESENTATION D'ETUDE DE CAS, LE MALI: L'EXPERIENCE DES ECOLES COMMUNAUTAIRES

Réussite ou avancée		Résultats	Manifestations concrètes	Analyse: raisons majeures	Leçons tirées
Titre	Description				
Ecoles Communautaires	<p>Situation avant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - déficit au niveau de la couverture scolaire; - disparité d'accès entre milieu urbain et milieu rural, filles et garçons, zones favorisées et défavorisées. <p>Après création:</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation du taux de scolarisation; - existence d'écoles de proximité. <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - élargir la base de la pyramide scolaire; - développer les possibilités éducatives avec la participation des communautés; donner un minimum d'éducation au maximum d'enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - accroissement du nombre d'écoles; - accès d'un plus grand nombre d'élèves à l'éducation; - relèvement du taux général de scolarisation tant au niveau local, régional que national. - 	<ul style="list-style-type: none"> - émergence de lettrés et /ou plus de lettrés dans le village; - existence et amélioration de l'autodiscipline en matière d'hygiène individuelle et collective; - possibilité offerte aux enfants de faire leurs études au village; - relèvement du taux brut de scolarisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation et implication des communautés; - dynamique partenariale autour de l'école; - définition des tâches et acceptation des rôles; - l'appui pédagogique des autorités scolaires. - 	<ul style="list-style-type: none"> - importance de l'implication des parents dans la gestion de l'école; - importance des écoles de proximité; - importance de la décentralisation des structures éducatives.

